

Feuille d'information 80a

Gestion des apprenti-e-s soumis-es à des contraintes psychiques dans l'entreprise

Partie 1: résultats d'étude

Introduction

La formation professionnelle est une étape importante vers la vie professionnelle et implique également de nombreuses nouvelles exigences pour les adolescent-e-s et leur entourage. Ceci, ainsi que la transition simultanée de l'adolescence à l'âge adulte, augmente la vulnérabilité aux crises et aux problèmes psychiques. **L'étude «Gestion des apprenti-e-s soumis-es à des contraintes psychiques»** [1] a permis de créer pour la première fois une base de données sur le type de problèmes rencontrés dans l'apprentissage, sur les causes et les conséquences possibles ainsi que sur l'engagement des responsables de la formation professionnelle. Ces connaissances permettent de déduire des indications sur la manière dont les apprenti-e-s et les formateurs-trices pourront être encore mieux soutenu-e-s à l'avenir. Promotion Santé Suisse propose d'ores et déjà avec [Apprentice](#) une palette d'aides pour les formateurs-trices afin de promouvoir la santé psychique des apprenti-e-s.

Santé psychique

La santé psychique englobe des aspects tels que le bien-être personnel, la satisfaction dans la vie, la conscience de soi, la capacité à établir des relations, la capacité à faire face aux contraintes normales de la vie, à travailler de manière productive et à apporter une contribution à sa communauté. Il ne s'agit pas d'un état, mais d'un processus dynamique à plusieurs niveaux qui, outre les aspects individuels, est également fortement influencé par des facteurs externes. [2]

Table des matières

1	Réussite ou abandon de l'apprentissage?	2
2	Les troubles psychiques sont fréquents chez les apprenti-e-s	2
3	L'étude	2
4	Résultats choisis	2
5	Prochaines étapes et informations complémentaires	6
6	Suggestions de lecture pour approfondir	7
7	Bibliographie	7

1 Réussite ou abandon de l'apprentissage?

Depuis 1997, le nombre de rentes AI pour les personnes de moins de 30 ans a triplé [3]. Une formation professionnelle réussie est un facteur clé pour pronostiquer la pérennité sur le marché de l'emploi. À l'inverse, l'absence de diplôme professionnel est un facteur de risque important pour le chômage de longue durée, la dépendance à l'aide sociale ou l'invalidité [2-6].

La Suisse dispose d'un système de formation professionnelle duale excellent et reconnu. Deux tiers des adolescent-e-s en Suisse optent pour un apprentissage [7]. Une grande majorité des apprenti-e-s terminent leur apprentissage avec succès, mais **environ 20% d'entre elles/eux voient leur contrat d'apprentissage résilié prématurément** [6]. Cela est souvent lié à un manque d'intérêt ou d'aptitude pour le métier choisi et la plupart de ces apprenti-e-s enchaînent directement avec un nouveau contrat d'apprentissage, peut-être mieux adapté. Il ne faut cependant pas sous-estimer l'influence des problèmes psychiques sur l'abandon de l'apprentissage.

2 Les troubles psychiques sont fréquents chez les apprenti-e-s

Parallèlement à la transition de l'école au marché du travail, les jeunes adultes sont également confronté-e-s au passage de l'adolescence à l'âge adulte indépendant. Au cours de ces transitions, les jeunes adultes sont généralement vulnérables aux crises [8]. De plus, un grand nombre de troubles psychiques se développent très tôt: environ la moitié de tous les troubles psychiques commencent avant l'âge de 15 ans, et environ 75% d'entre eux commencent avant l'âge de 25 ans [9].

3 L'étude

L'étude publiée en mars 2022 fournit pour la première fois des données complètes sur la situation actuelle des apprenti-e-s et de leurs formateurs-trices en Suisse alémanique. **Les formateurs-trices (et les personnes occupant des fonctions comparables) ont été interrogé-e-s en ligne sur leur expérience avec des apprenti-e-s présentant des «particularités psychiques».** L'enquête a délibéré-

ment mis l'accent sur la perception des formateurs-trices, car c'est finalement elle qui va déterminer comment les formateurs-trices vont réagir face à une anomalie ou à un parcours d'apprentissage considéré comme problématique. Elle va également déterminer où les formateurs-trices vont atteindre leurs limites et être dépassé-e-s dans leur travail et leur fonction. Au total, 6365 personnes ont participé à l'enquête, dont 2909 l'ont remplie intégralement. La forte participation indique un grand intérêt des formateurs-trices pour ce thème.

L'objectif de l'étude était de découvrir quelles sont les particularités relevées par les entreprises formatrices, à quelle fréquence le déroulement de l'apprentissage est jugé problématique et quels facteurs sont considérés comme des facteurs de protection ou de risque pour la réussite de l'apprentissage du point de vue des formateurs-trices. En outre, l'étude avait pour but d'exposer le niveau d'aisance des formateurs-trices au contact d'apprenti-e-s soumis-es à des contraintes psychiques. Sur la base de ces résultats, des mesures ciblées de soutien aux apprenti-e-s, aux formateurs-trices pourront être développées dans une prochaine étape.

4 Résultats choisis

4.1 Milieu de vie des adolescent-e-s et type de particularités

Le fait qu'un contrat d'apprentissage soit problématique n'implique pas a priori l'existence d'un problème psychique ou même d'un trouble psychique. D'une part, les formateurs-trices estiment que les facteurs liés à l'entreprise jouent également un rôle important. Par exemple, des activités peu significatives, ennuyeuses et physiquement dures, associées à une compréhension globalement faible des problèmes psychiques, augmentent le risque d'une évolution problématique. Cela ne signifie pas que l'entreprise est «seule responsable» des parcours problématiques, du désintérêt, de l'absentéisme et du minimalisme. Les résultats indiquent toutefois que les entreprises peuvent y jouer un rôle.

D'autre part, même si les problèmes peuvent faire partie de l'adolescence, les parcours d'apprentissage problématiques se distinguent clairement et systématiquement des parcours «normaux, non problématiques».

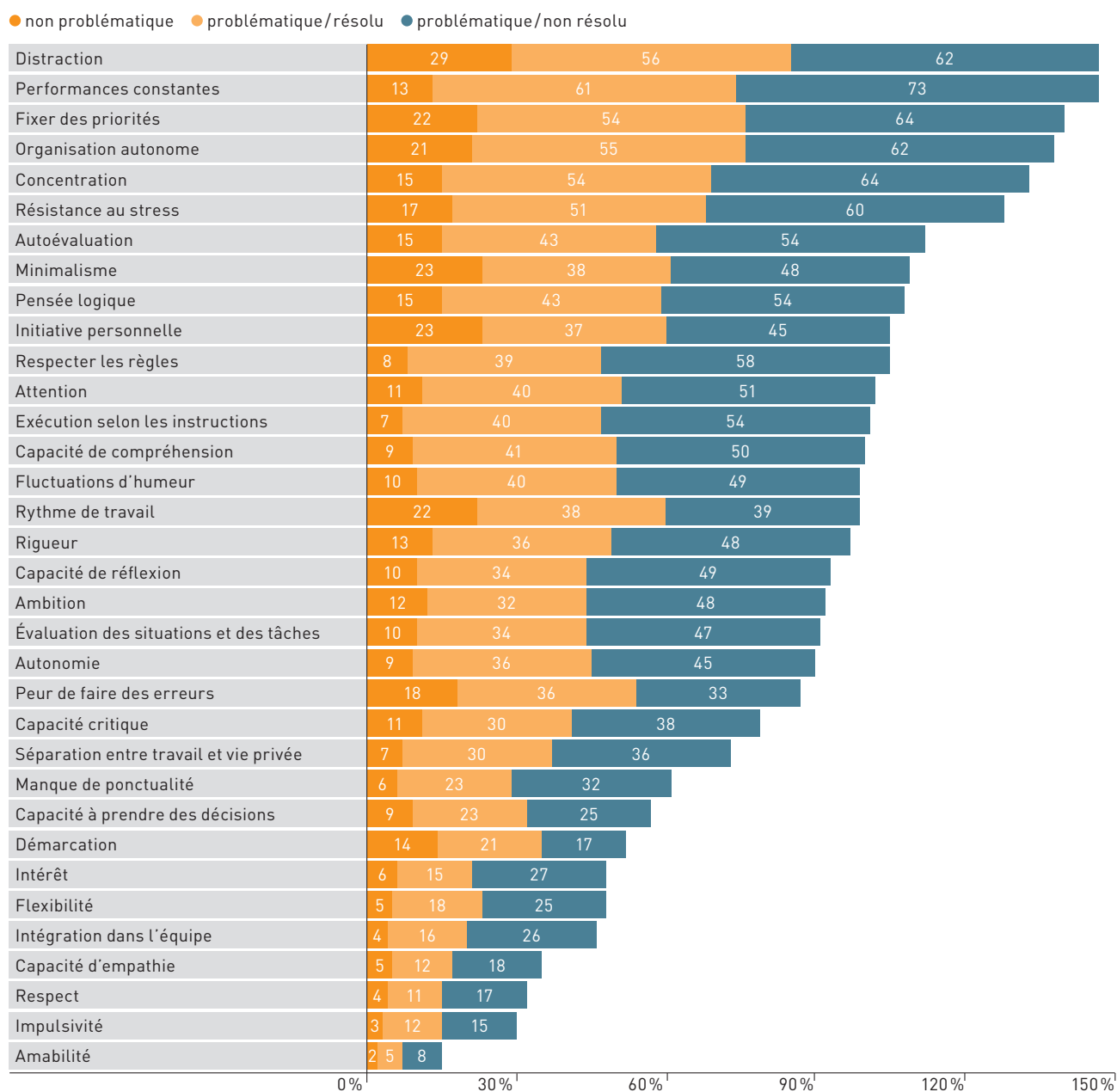
Interrogé-e-s sur la nature des particularités identifiées, les formateurs-trices ont identifié différentes limitations chez les adolescent-e-s (figure 1). Il s'avère que les apprenti-e-s au parcours «non problématique» présentent peu de limitations. De manière générale, la distraction, les variations de performance ainsi que le manque d'organisation personnelle, de concentration et de résistance au stress sont particulièrement fréquents. Les limita-

tions les plus fréquentes ne sont toutefois pas nécessairement les facteurs décisifs pour le déroulement de l'apprentissage: les adolescent-e-s qui parviennent à se conformer aux règles, qui sont ponctuel-le-s et bien intégré-e-s dans l'équipe et qui ne présentent pas de fortes variations d'humeur ont de très grandes chances de voir leur apprentissage se dérouler sans problème.

FIGURE 1

Limitations des apprenti-e-s selon le déroulement de l'apprentissage (N = 2251 cas)

Exemple de lecture: 29 % des apprenti-e-s au parcours non problématique, 56 % de celles et ceux dont le parcours a été problématique/résolu et 62 % de celles et ceux dont le parcours a été problématique/non résolu présentaient un niveau de distraction élevé.



4.2 Les difficultés sont normales durant l'apprentissage et de nombreuses apprenties et de nombreux apprentis en sortent grandi-e-s – mais pas tou-te-s

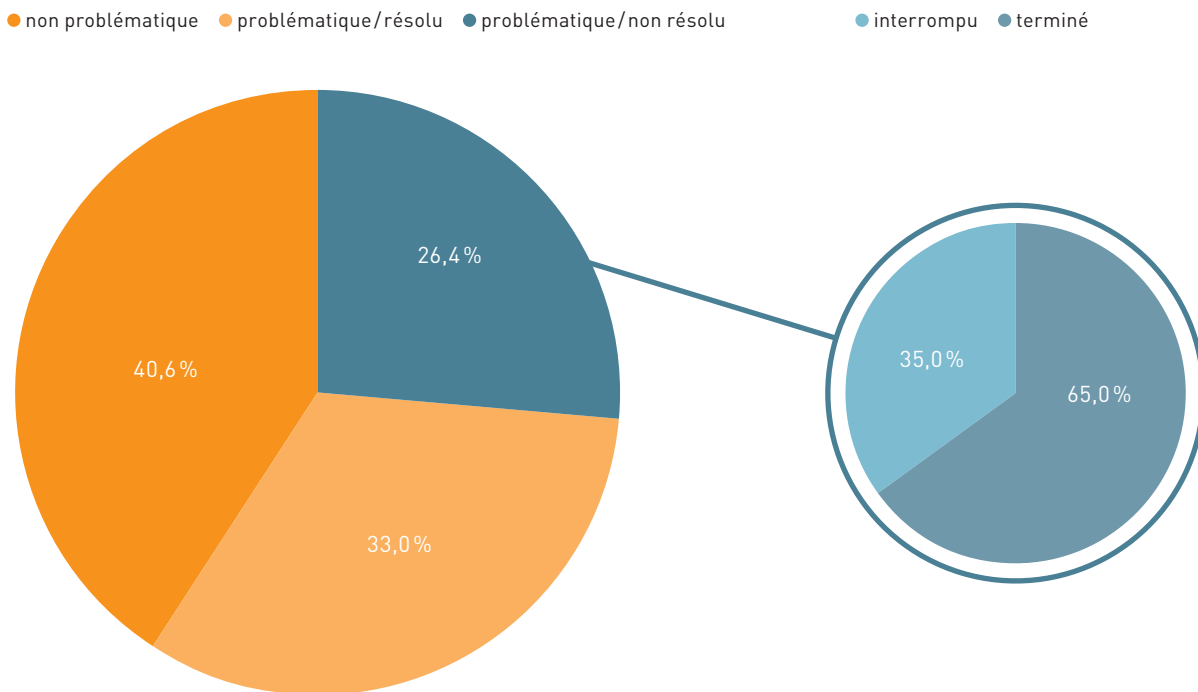
Seuls 41 % des parcours d'apprentissage ne posent pas de problème du point de vue des formateurs-trices. Dans 33 % des cas, des problèmes ont été constatés, puis résolus et dans 26 % des cas, ces problèmes n'ont pas pu être résolus avant la fin de l'apprentissage [figure 2]. Ce résultat ne doit pas être dramatisé et les données ne permettent pas de déterminer si ces problèmes sont des troubles psychiques pouvant être diagnostiqués. Mais il ne faut pas non plus le minimiser: 40 à 50 % des apprenti-e-s en difficulté suivent un traitement, au moins temporairement, pour des problèmes psychiques. **Parallèlement, les interruptions d'apprentissage**

restent globalement plutôt rares (13%)¹. Comme on pouvait s'y attendre, elles concernent surtout les apprenti-e-s présentant des problèmes non résolus: un peu plus d'un tiers de ces apprenti-e-s interrompent leur apprentissage. Les interruptions en cas de parcours sans problème sont quasiment inexistantes.

Le fait que les problèmes soient résolus dans un tiers des cas est probablement dû à l'engagement important de toutes les personnes impliquées. Cet engagement est précieux pour le développement des adolescent-e-s, car elles/ils apprennent à gérer les défis. Il reste toutefois à savoir comment et si les quelque 26 % de jeunes adultes dont le parcours d'apprentissage a été problématique jusqu'à la fin parviendront à entrer durablement dans la vie professionnelle.

FIGURE 2

Appréciation par les formateurs-trices du déroulement de l'apprentissage des derniers-ères apprenti-e-s accompagné-e-s (N = 965)



¹ Ce constat se réfère exclusivement aux résultats de la présente étude et ne peut pas être comparé, pour des raisons méthodologiques, à ceux de l'Office fédéral de la statistique.

4.3 Un environnement soutenant est utile aux adolescent-e-s

L'étude montre en outre que les adolescent-e-s profitent d'un contexte familial qui les soutient, qui fonctionne, qui leur donne des repères et qui leur fait confiance. De plus, selon les indications des formateurs-trices (voir encadré), des ami-e-s proches et des loisirs actifs ont une nette influence positive sur le déroulement de l'apprentissage.

Les apprenti-e-s qui sont soumis-es à des contraintes psychosociales, qui reçoivent peu de soutien de la part de leur famille et qui ont une consommation nocive d'alcool ou de cannabis, présentent en revanche un risque nettement plus élevé de rencontrer des problèmes au cours de leur apprentissage. Plus les apprenti-e-s présentent des limitations dans le domaine interpersonnel, plus le risque d'un déroulement difficile de l'apprentissage est élevé, comme on peut s'y attendre. Bien que les limitations soient souvent déjà connues pendant la scolarité, ces informations ne circulent pas, ce qui permet certes un «nouveau départ» dans l'apprentissage, mais empêche un soutien ciblé dès le début.

Influence de l'environnement des adolescent-e-s

Afin de saisir l'influence de l'environnement des jeunes, les formateurs-trices ont donné leur avis sur les aspects suivants:

- Qualité des amitiés (ami-e-s proches/pas d'ami-e-s proches)
- Qualité des loisirs (actifs/passifs)
- Situation familiale (niveau de formation, soutien parental, passé migratoire, etc.)
- Comportements addictifs (alcool, cannabis, autres drogues, jeux, etc.)
- Contraintes psychosociales (charges financières, difficultés familiales, situation de logement problématique, difficultés avec la loi, etc.)

4.4 Les apprenti-e-s féminines et masculins se distinguent dans la gestion des limitations

Du point de vue des formateurs-trices, les apprenti-e-s féminines et masculins se distinguent nettement en ce qui concerne les limitations et la manière de les gérer. Les apprentis masculins présentent

presque partout des limitations plus importantes, ont tendance à se comporter de manière plutôt passive, sont plus nombreux à avoir une consommation nocive de substances addictives (alcool, cannabis) et suivent plus rarement un traitement psychothérapeutique. Les apprenties féminines sont plus souvent confrontées à des variations d'humeur, à la peur de l'erreur et peinent à faire la distinction entre vie professionnelle et vie privée. Les adolescentes abordent toutefois plus souvent les problèmes, respectent plus souvent les accords et présentent moins souvent des problèmes de dépendance. Ces résultats indiquent que l'accompagnement et l'encouragement ciblés des apprenti-e-s devraient également tenir compte des caractéristiques spécifiques au sexe. Il apparaît en outre que les difficultés rencontrées au cours de l'apprentissage sont plus souvent résolues chez les apprenti-e-s qui ont réussi à respecter les accords et qui se sont efforcé-e-s de mettre en œuvre les solutions proposées.

4.5 Les formateurs-trices sont compétent-e-s, mais doutent en cas de problèmes psychiques

Les formateurs-trices se sentent à l'aise dans de nombreux domaines de leur activité, mais souvent peu sûr-e-s en ce qui concerne les thèmes psychiques et le contact avec des tiers (autres personnes du système). Avec l'expérience, l'insécurité des formateurs-trices diminue dans tous les domaines, sauf dans celui des problèmes psychiques. Cette incertitude reste très élevée, même avec une longue expérience professionnelle. D'une manière générale, il semble qu'il y ait trop peu d'échanges au sein du système, l'intérêt des formateurs-trices pour la collaboration avec les tiers augmentant avec l'expérience.

4.6 Les formateurs-trices sont engagé-e-s, mais sollicitent rarement une aide professionnelle et ne sont pas suffisamment soutenu-e-s

D'un côté, les formateurs-trices sont très engagé-e-s et offrent beaucoup de soutien. D'autre part, en cas de difficultés, elles/ils attendent souvent trop longtemps avant d'impliquer l'entourage (école, parents, autorités d'apprentissage, thérapeutes, différents services spécialisés, AI, etc.). En outre, ces offres ne sont pas bien connues des forma-

teurs-trices. La collaboration avec l'école est celle qui est le plus souvent sollicitée. De plus, elles/ils veulent donner aux apprenti-e-s la chance de prendre un nouveau départ, sans les pathologiser inutilement.

Parallèlement, les services spécialisés, tels que les services psychiatriques ou l'office AI, ne se sentent pas prioritairement responsables. Par conséquent, les formateurs-trices gèrent généralement de telles situations sans soutien professionnel et un temps précieux peut s'écouler avant la mise en place d'un accompagnement ciblé: l'enquête a montré que même après 24 mois de problèmes, seul-e-s 48% des formateurs-trices font appel à un soutien professionnel. **Cela signifie que dans près de la moitié des apprentissages qui durent depuis deux ans et qui restent problématiques, aucun soutien professionnel n'est sollicité.** D'une part, les difficultés ont tendance à s'accroître et à se consolider, d'autre part, les jeunes manquent ainsi l'occasion d'être soutenu-e-s dans leur développement et d'aborder la problématique psychique de manière précoce et ciblée.

5 Prochaines étapes et informations complémentaires

Les résultats obtenus jusqu'à présent montrent qu'il est recommandé de continuer à sensibiliser les formateurs-trices et tous les autres acteurs concernés au thème de la santé psychique des apprenti-e-s, de leur donner les moyens d'agir grâce à des connaissances plus complètes et d'encourager leur coopération. Parallèlement, il est nécessaire de développer des offres d'aide spécifiques et facilement accessibles pour les formateurs-trices. Des recommandations concrètes pour toutes les personnes concernées sont présentées dans la feuille d'information 80b [«Gestion des apprenti-e-s soumis-es à des contraintes psychiques dans l'entreprise. Partie 2: recommandations d'action»](#).

La présente étude se concentre sur la perspective et les besoins des formateurs-trices. Afin de compléter les données disponibles, il sera utile d'interroger directement les apprenti-e-s sur le thème de la santé psychique sur le lieu de travail dans une prochaine étape.

Résumé des conclusions

Les difficultés durant l'apprentissage sont fréquentes.

- Les problèmes existent souvent avant le début de l'apprentissage, mais les expériences potentiellement utiles acquises pendant la période scolaire ne sont pas transmises.

Différences entre les sexes

- Les apprentis de sexe masculin présentent davantage de limitations et des stratégies d'adaptation moins favorables.
- Les apprenties ont plus tendance à faire face aux problèmes.

Principaux facteurs d'influence

- *Apprenti-e-s*: ami-e-s proches, activité, discipline et gentillesse, pas de problèmes de dépendance.
- *Contexte familial*: parents soutenant, situation familiale peu contraignante.
- *Entreprise*: une attitude compréhensive envers les problèmes personnels des apprenti-e-s réduit les absences de courte durée, les problèmes de performance et les conflits.

Les formateurs-trices professionnel-le-s

- sont compétent-e-s, mais manquent d'assurance spécialement en ce qui concerne les problèmes psychiques;
- sont engagé-e-s, mais ne sollicitent un soutien professionnel/spécialisé que très tard.
- Les personnes interrogées manquent souvent de soutien spécialisé adapté (infos sur les apprenti-e-s, contact avec les thérapeutes, formations continues, points de contact).

Soutien de tiers

- La coopération est faible et il existe peu de points de contact spécialisés pour soutenir les formateurs-trices.
- Les contacts avec les thérapeutes en charge sont rares et les contacts avec les offices AI quasiment inexistant: cela correspondrait-il à une «pathologisation» excessive des jeunes ou à un soutien spécialisé nécessaire?

La boîte à outils d'[Apprentice](#) contient des informations de base sur l'adolescence, des exemples de cas, des recommandations d'action, des formations continues et des liens vers des points de contact. Les résultats de la présente étude nourrissent l'offre au fur et à mesure.

6 Suggestions de lecture pour approfondir

- Rapport d'étude complet: [«Gestion des apprenti-e-s soumis-es à des contraintes psychiques»](#)
- Baer, N., Schmocker, B. & Kuhn, T. (2022). [Comment s'y prendre avec les apprentis présentant des troubles psychiques?](#)
- Rapport 9 [«Promotion de la santé pour et avec les adolescent-e-s et les jeunes adultes»](#) sur la santé psychique des adolescent-e-s (chapitre 8, à partir de la page 68) de Promotion Santé Suisse (2022).
- Document de travail 55 [«Jeunes personnes actives – Conditions de travail et santé»](#) de Promotion Santé Suisse (2021).
- Conférence suisse des institutions d'action sociale (2022). *Éducation*. www.skos.ch/fr/themes/formation
- Office fédéral de la statistique (2021). [Enquête suisse sur la population active](#).
- Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI (2021). *Formation professionnelle initiale*. www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/fpc/formation-professionnelle-initiale.html.
- Baer, N., Frick, U., Besse, C., Cuonz, N. & Matt, M. (2018). *La réadaptation vue par les assurés*. Aspects de la sécurité sociale, rapport de recherche 8/18. Berne: Office fédéral des assurances sociales.
- Greve, W. & Leipold, B. (2012). Problembewältigung und intentionale Selbstentwicklung. In W. Schneider & W. Lindenberger (éd.), *Entwicklungspsychologie* (7^e éd. révisée), pp. 563-575. Weinheim: Beltz.
- Kessler, R. C. et al. (2005). Lifetime Prevalence and Age-of-Onset Distributions of DSM-IV Disorders in the National Comorbidity Survey Replication. *Archives of General Psychiatry*, 62, 593-602. www.doi.org/10.1001/archpsyc.62.6.593

7 Bibliographie

- [1] Schmocker, B. et al. (2022). *Umgang mit psychisch belasteten Lernenden*. www.workmed.ch/wp-content/uploads/2022-03-30-studienbericht-bb-befragung.pdf (consulté le 09.01.2023).
- [2] Schuler, D., Tuch, A., Buscher, N. & Camenzind, P. (2016). *La santé psychique en Suisse. Monitoring 2016* (Obsan rapport 72). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.
- [3] OFS (2021). *Statistique de l'AI*. https://www.pxweb.bfs.admin.ch/pxweb/fr/px-x-1305010000_111/px-x-1305010000_111/px-x-1305010000_111.px (Paramètres: unité de mesure: pourcentage de la population, sexe: total, classe d'âge: 18-24 et 25-29 ans, cause de l'invalidité: maladies psychiques [1997-2021]).
- [4] Baer, N., Frick, U., Besse, C., Cuonz, N. & Matt, M. (2018). *La réadaptation vue par les assurés*. Aspects de la sécurité sociale, rapport de recherche 8/18. Berne: Office fédéral des assurances sociales.
- [5] Conférence suisse des institutions d'action sociale (2022). *Formation*. www.skos.ch/fr/themes/formation (consulté le 26.09.2022).
- [6] Office fédéral de la statistique (2021). *Enquête suisse sur la population active*. www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/themes/effets/statut-marche-travail.assetdetail.20565827.html (consulté le 26.09.2022).
- [7] Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI (2021). *Formation professionnelle initiale*. www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/fpc/formation-professionnelle-initiale.html (consulté le 05.10.2021).
- [8] Greve, W. & Leipold, B. (2012). Problembewältigung und intentionale Selbstentwicklung. Dans W. Schneider & W. Lindenberger (éd.), *Psychologie du développement* (7^e éd. révisée), p. 563-575. Weinheim: Beltz.
- [9] Kessler, R. C. et al. (2005). Lifetime Prevalence and Age-of-Onset Distributions of DSM-IV Disorders in the National Comorbidity Survey Replication. *Archives of General Psychiatry*, 62, 593-602. www.doi.org/10.1001/archpsyc.62.6.593

Impressum

Édité par

Promotion Santé Suisse

Responsable de projet Promotion Santé Suisse

Anita Blum

Auteurs et auteurs de la feuille d'information

WorkMed, centre de compétences de la psychiatrie de Bâle-Campagne, Binningen:

- Niklas Baer
- Debora Heimgartner
- Christine Hersperger
- Lina Pircher
- Barbara Schmocker

Auteurs et auteurs de l'étude

- Barbara Schmocker, WorkMed, Binningen
- Tanja Kuhn, WorkMed, Binningen
- Niklas Baer, WorkMed, Binningen
- Ulrich Frick, HSD Hochschule Döpfer, Cologne

Équipe de recherche

Auteurs et auteurs de l'étude, ainsi que:

- Corina Schweighauser, Département de la santé de Bâle-Ville
- Reto Baumgartner, Union des arts et métiers de Bâle-Ville
- Peter Ettlin, Formation professionnelle et écoles secondaires Bâle-Ville
- Alex Frei, Union des employeurs de Bâle-Ville

Relecture

Céline Bulliard

Co-financement de l'étude

- Fondation Promotion Santé Suisse
- Département de la santé de Bâle-Ville
- ALU-Stiftung GmbH
- Fondation Sophie et Karl Binding
- Fondation Koechlin-Vischer
- Fondation pour l'aide aux travailleurs-euses

Crédit photographique image de couverture

© iStock

Série et numéro

Promotion Santé Suisse, Feuille d'information 80a

© Promotion Santé Suisse, mai 2023

Renseignements et informations

Promotion Santé Suisse
Wankdorfallée 5, CH-3014 Berne
Tél. +41 31 350 04 04
office.bern@promotionsante.ch
www.promotionsante.ch/publications